

L'HEBDO DU CNDH

N°16 - Semaine du 28 octobre au 3 novembre 2013

www.cndh.ma

'LES PEINES ALTERNATIVES AU MAROC : UNE URGENCE, UNE NÉCESSITÉ', THÈME D'UN COLLOQUE INTERNATIONAL À RABAT

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a organisé, le mercredi 30 octobre 2013 à Rabat, en partenariat avec les associations 'Amis des centres de réforme et de protection de l'enfance' et 'Adala', un colloque international sur le thème 'les peines alternatives au Maroc : une urgence, une nécessité'. Organisée à l'occasion du premier anniversaire de la publication du rapport du CNDH 'la crise des prisons : une responsabilité partagée', cette rencontre internationale avait pour objectif de débattre des possibilités et des perspectives d'application des peines alternatives au Maroc. Les expériences belge, française et américaine ont été présentées lors de ce colloque, durant lequel la mémoire de feu Assia El Ouadie, disparue il y a un an a été honorée.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION SUR LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME DANS L'ENTREPRISE

Le CNDH et l'Institut marocain de l'audit social (IMAS) ont signé, le jeudi 31 octobre 2013 à Casablanca, une convention de partenariat sur la promotion des droits de l'Homme dans l'entreprise. Les objectifs de cette convention sont notamment la sensibilisation à l'importance des droits de l'Homme en entreprise, la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes, la promotion de la parité, l'insertion des personnes en situation de handicap et la lutte contre le travail des enfants. Elle vise également à élaborer une «charte de la diversité en entreprise» en vue de respecter et promouvoir le principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines. Cette convention a été signée en marge d'une table ronde organisée sur le thème «Audit social & droits humains: Quel modèle pour l'entreprise Marocaine?» en présence du président du CNDH.



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
 المجلس الوطني لحقوق الإنسان
 Conseil national des droits de l'Homme

ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS

Délégation péruvienne : (le jeudi 31 octobre 2013) : Le secrétaire général du CNDH, M. Mohamed Essabbar a reçu une délégation du congrès péruvien conduite par M. Rolando Reategui, président du groupe d'amitié Pérou-Maroc, et composée de M. Martin Belaunde, président de la commission des relations extérieures, M. Omar Chehade, président de la commission de la constitution, Mme Cecilia Tchakon, présidente de la commission de la femme et de la famille, et M. Victor Isla, membre du Congrès péruvien. La délégation était accompagnée de l'Ambassadeur du Pérou au Maroc, M. Carlos Manuel Velasco Mendiola. La réunion a porté sur l'expérience marocaine en matière de justice transitionnelle, les missions et prérogatives du Conseil, les principaux apports de la constitution en matière des droits de l'Homme, la migration, les femmes et les prisons.

TANGER

'LES DROITS DE L'HOMME, ENTRE LA JURISPRUDENCE THÉORIQUE ET LA PRATIQUE', THÈME DU COURS INAUGURAL DE L'UNIVERSITÉ ABDELMALEK ESSAADI

La Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Tanger a organisé, le mardi 29 octobre 2013, en partenariat avec l'Université Abdelmalek Essaâdi, un cours inaugural sur le thème 'les droits de l'Homme : entre la jurisprudence théorique et la pratique' qui a été donné par M. Ahmed Khamlihi, directeur de Dar Al Hadit Al Hassania.

LAÏYOUNE-ESSMARA ET DAKHLA-AOUSSERD

SESSION ORDINAIRE CONJOINTE DES CRDH DE LAÏYOUNE-ESSMARA ET DE DAKHLA-AOUSSERD

En présence du président du CNDH, les Commissions régionales des droits de l'Homme (CRDH) de Laâyoune-Smara et de Dakhla-Aousserd ont organisé, de manière conjointe, leur quatrième session ordinaire, le 2 novembre 2013 à Dakhla. Cette session conjointe s'est assignée comme objectifs de renforcer la coordination et d'unifier les visions entre les deux commissions, eu égard notamment aux spécificités des provinces du Sud et à la convergence des enjeux et des plans d'action des deux commissions. Le 3 novembre, une session de formation sur le mécanisme de prévention de la torture a été animée par M. Hamid Elkam, chargé de mission au CNDH.

CASABLANCA-SETTAT

TABLE RONDE SUR L'AUDIT SOCIAL ET LES DROITS DE L'HOMME

L'Institut marocain de l'audit social (IMAS) et la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Casablanca-Settat, ont organisé, le jeudi 31 octobre 2013 à Casablanca, une table ronde sur le thème « Audit social & droits humains : Quel modèle pour l'entreprise Marocaine ? » Cette rencontre a été marquée par la signature d'une convention de partenariat entre le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), et l'Institut marocain de l'audit social (IMAS) qui porte sur la promotion des droits de l'Homme dans l'entreprise.

AGADIR

SESSION DE FORMATION AU PROFIT DES ÉDUCATEURS ET DES ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE

Dans le cadre de son partenariat avec le Conseil provincial d'Agadir Ida Outanane et la région de la Loire-Atlantique en France, la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) d'Agadir a organisé une session de formation au profit des éducateurs et des éducatrices de la petite enfance, du 28 octobre au 1er novembre 2013 à Agadir. Cette session de formation s'est fixée comme finalité de développer le sens de l'observation chez les éducateurs en vue d'une meilleure compréhension de l'enfant et d'identifier les différentes étapes de son développement psychique, social et affectif. Il s'agit également d'ancre une culture commune chez les bénéficiaires afin de reconnaître les signes de souffrance chez les enfants en bas âge.

CRDH**RABAT-KENITRA**

DEUXIÈME RENCONTRE RÉGIONALE CINÉMA ET DROITS DE L'HOMME : LE SEPTIÈME ART AU SERVICE DES DROITS HUMAINS

La Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Rabat-Kenitra et le Club Cinéma de Kénitra organisent du 12 au 16 novembre 2013 la deuxième rencontre régionale cinéma et droits de l'Homme sur le thème « le septième art au service des droits humains ». Le programme de cette manifestation artistique comprend la projection de films et de documentaires sur les droits de l'Homme de différents pays (France, Liban, Allemagne, Tunisie, Maroc, Palestine, Egypte), une conférence sur 'la détention et la prison dans le cinéma', et une rencontre sur la détention arbitraire avec l'écrivain et romancier égyptien Chérif Hatata. Ces différentes activités se déroulent dans les villes de Kénitra, de Sidi Kacem, de Sidi Slimane et de Belksiri, ainsi que dans les établissements pénitentiaires de Salé, de Tifelt, et de Souk Larbaâ Al Gharb.